Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Référent protection de l'enfance	Direction	**DEF**
Intitulé du métier de référence		Service	**SPE /UPE CENTRE ANJOU A**
Nom, prénom du titulaire du poste *(s'il est déjà en poste)*		Code poste SEDIT*	
		Code métier*	

**: case remplie uniquement par la DRH*

Statut

Catégorie	☒ A ☐ B ☐ C	Titulaire / contractuel	**Titulaire**
Filière	**Sociale**	Cadre d'emplois	**ASE EJE**
Grade détenu		Grades possibles	

Conditions de travail

Lieu *(rattachement administratif principal)*	ANGERS	Travail sur écran *(+ de 2h/jour)*	☐ Non ☒ Oui
Déplacements *(lieux, fréquence…)*	☐ Non ☒ Oui	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ X Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☒ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition *(véhicule, tenue….)*		Délégations de signature	☒ Non ☐ Oui

Conditions de travail particulières *(travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries…)*	X☐ Non ☐ Oui	Lesquelles :
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter [1].	X☐ Non ☐ Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises *(le cas échéant)*	X☐ Non ☐ Oui	Lesquelles :

[1] ***En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.***

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Responsable territorial protection de l'enfance
Titulaire du poste	Anne CARAYON
Fonction des subordonnés directs (N-1) *(nombres de personnes encadrées)*	Néant
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	☒X NON ☐OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission	Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, le référent protection enfance a en charge le suivi de l'accueil des enfants confiés par mesures judiciaires ou administratives sur son territoire d'intervention. Il a pour mission l'accompagnement éducatif des enfants confiés dans le cadre d'un accueil familial et de leurs familles. Il veillera à la contribution de chacun au Projet Pour l'Enfant (PPE).

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp[2]
> Activités principales :		
Élaborer, accompagner l'évolution, conduire et évaluer le Projet Pour l'Enfant : • en s'assurant du concours de l'équipe pluridisciplinaire interne • en définissant des objectifs de travail opérationnels et atteignables • en développant la relation d'aide et d'accompagnement • en évaluant les résultats • en ajustant les actions • en préconisant les actions nécessaires : type de mesures, modalités de relations enfant/parents, orientation en terme de lieu d'accueil. Animer les réunions bilans		II / III
Rédiger les rapports d'évolution, de situation ou d'incident au magistrat		II / III
Participer aux réunions d'équipe sur les situations		II / III
Animer en partenariat les temps clés du PPE : • Animation et participation à des synthèses • Participation au temps de concertation de l'équipe pluridisciplinaire Lien avec les différents acteurs qui gravitent autour de la situation de l'enfant et de sa famille		II / III
Collaborer avec les assistants familiaux dans la cadre de l'accueil de l'enfant : • Travailler en lien avec l'assistant familial sur le projet de l'accueil de l'enfant dans le respect du cadre fixé par le PPE • Collaborer avec le SOAJ (accompagnement SOAJ, relais…) • Associer l'assistant familial aux instances de réflexions autour de la situation de l'enfant.		II / III
Garantir les modalités des relations et rencontres enfant/parents dans le respect du cadre défini par le juge des enfants et le RPE		II / III
Représenter le Service protection enfance aux audiences		
Proposer des actions collectives à destination des familles et/ou des accueillants familiaux		II / III
Élaborer si besoin et suivre les demandes d'orientation vers la MDPH et solliciter en lien avec les titulaires de l'autorité parentale les établissements en charge de la mise en œuvre des orientations CDAPH		II / III
Total	100 %	

[2] ***Niveau de responsabilité :***
I *- décide, est responsable de /* ***II*** *- propose, élabore, définit, participe à /* ***III*** *- exécute, met en œuvre.*

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Connaissance de la législation et de la réglementation relatives à la protection de l'enfance, au droit de la famille et de l'enfant Connaissance des organisations territoriales et du secteur privé habilité Connaissance du fonctionnement du Département : procédures, circuits, partenaires Connaissance des droits et obligations liés à la fonction publique territoriale Connaissance du statut de l'assistant familial Connaissance du Schéma départemental enfance famille et soutien à la parentalité Connaissance du Règlement départemental enfance famille

Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Aptitudes au travail d'équipe et aux relations partenariales Capacité à rendre compte de son activité Capacité à prendre des décisions dans son champ de responsabilité Capacités rédactionnelles (notes, rapports, …) dans le respect des délais. Capacités d'analyse, de synthèse, d'évaluation de dispositifs et de propositions (apprécier les évolutions familiales, les compétences parentales et envisager le cas échéant les possibilités de fin de placement) Maitrise des outils bureautiques (Word, Outlook) et logiciel métier (SOLIS TSE, Easyfolder)

Savoir procédural (procédures)	Connaître et respecter les politiques départementales, les procédures, les circuits de validation en vigueur au sein du département et du service, dans le respect de la législation Connaissance de sa place dans l'institution Liens hiérarchiques avec le RPE

Savoir relationnel (relations humaines)	Sens de l'écoute, respect de la place de chacun, des capacités de l'autre Capacité à prendre du recul et à la gestion des situations d'agressivité ou de conflit Savoir être dans une posture basse Écoute, empathie Adaptabilité, réactivité

Autres	Possibilité de bénéficier d'analyse de la pratique Participer au respect de la convention liant le Département et l'ARIFTS 49 pour l'accueil des stagiaires Bénéficier de la formation au PPE obligatoire pour tout nouvel arrivant Bénéficier de la formation au logiciel métier (SOLIS TSE) obligatoire pour tout nouvel arrivant Bénéficier de la formation Alfödi si nécessaire Bénéficier de l'accompagnement de tout nouvel arrivant par le service de l'ASE

Évolution prévisible du poste